RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta ARDÈCHE - DRÔME
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

FICHE FORMATION

HABILITATION SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES DE NIVEAU 1 (SSIAP 1) – MODULE COMPLÉMENTAIRE : JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE MOINS DE 3 ANS

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances complémentaires nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).
Obtention du diplôme SSIAP1 par équivalence.

CONTENU

Conforme au référentiel pédagogique SSIAP1 : Arrêté du 2 mai 2005 modifié par l'arrêté du 7 mai 2014 - art.2.

1) Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH : Classements des établissements, Fondamentaux de la sécurité incendie, Évacuation du public, Présentation des différents moyens de secours

2) Connaître les installations techniques : Système de Sécurité incendie, installations électriques et installations fixes d'extinction automatique

3) Connaître son rôle, ses missions et les limites de son action.
- Utiliser le fonctionnement d'un poste de sécurité
- Effectuer des rondes et résoudre des situations réelles
- Effectuer l'extinction des feux naissants
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

4) Concrétiser ses acquis par des visites applicatives dans des ERP ou IGH

PRÉ-REQUIS

Imposés par l'article 4 de l'arrêté du 2 mai 2005

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel

modifié par l'arrêté (voir ci-dessus) – Certificat d'Aptitude médicale de moins de 3 mois – Copie de l'acte d'engagement - SST en cours de validité (ou AFPS ou PSC1 de moins de deux ans, PSE1 ou CFAPSE). PUBLIC CONCERNE : Jeunes sapeurs-pompiers, Hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, Pompiers militaires de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air ou marins-pompiers de de la Marine nationale.

FICHE FORMATION

DURÉE INDICATIVE

49 heures

DÉLAI D'ACCÈS

2 à 3 sessions par an.
Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

TARIF

735 € (coût maximum de la formation).

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

CPF
Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

Numéro d'agrément : 07-003

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification > RS5641

LES + DE LA FORMATION

Formateur expert de la sécurité incendie, habilité SSIAP3.

Plateau technique du lycée des métiers de la prévention protection, Marius BOUVIER, à Tournon sur Rhône

À l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera proposé à l'apprenant pour évaluer la formation.

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

PUBLIC

Tout public

MODALITÉ D'ADMISSION

Admission sur dossier
Après entretien

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel

FICHE FORMATION

Après visite médicale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

NIVEAU DE SORTIE

Sans équivalence de niveau

SERVICE VALIDEUR

Service Départemental d'Incendie Sécurité et Secours

VALIDATION

Validation délivrée par le service Départemental d'Incendie Sécurité et Secours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dispositif d'appréciation des résultats prévu par le Greta

POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Module complémentaire SSIAP pour les pompiers (Reconnaissance du grade au sein des pompiers).
Ces modules visent à donner aux candidats, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue des emplois SSIAP qu'ils n'ont pas acquis dans leur précédente fonction.
Ces modules ne sont pas soumis à évaluation (Sans examen final).
Le passage de modules complémentaires SSIAP1 ouvre l'opportunité aux sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, aux pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la Marine nationale, d'obtenir ce diplôme réglementé.

Découvrez d'autres débouchés sur Orientation Auvergne-Rhône-Alpes
http://www.orientation.auvergnerhonealpes.fr/

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE

TAUX DE SATISFACTION

Cette formation étant nouvellement proposée par le GRETA Ardèche Drôme, nous ne disposons pas encore d'indicateurs de performance. Nous nous engageons à les partager dès qu'ils seront disponibles.

INFORMATIONS

Numéro d'agrément : 07-003

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification > RS5641

LES + DE LA FORMATION

Formateur expert de la sécurité incendie, habilité SSIAP3.

Plateau technique du lycée des métiers de la prévention protection, Marius BOUVIER, à Tournon sur Rhône

À l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera proposé à l'apprenant pour évaluer la formation.

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel

FICHE FORMATION

Contacts

Site de Tournon
Lycée Gabriel Faure
07300 TOURNON-SUR-RHÔNE
Service formation
Tél : 04 75 82 37 90

Mise à jour le 27 Avril 2026

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel